

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A KOLWEZI

I. INTRODUCTION

En exécution de l'Ordre de mission **N°010/COORD/ITIE-RDC/ST/MMI/2025**, un Expert, membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC était désigné pour effectuer une mission à Kolwezi dans la Province de Lualaba.

1. **Objet de la mission** : Participer à une séance de formation organisée par le BGR sur la maîtrise des outils de collecte de données pour la cartographie du secteur de l'EMAPE dans la filière cuivre et cobalt dans la province du Lualaba.
2. **Période de la mission** : du 23 au 29 mars 2025, soit 6 jours.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière qui suit :

- **Dimanche 23 mars 2025** : Arrivé à Lubumbashi
- **Lundi 25 mars 2025** : Arrivé à Kolwezi
- **Mardi 26 mars 2025** : Début de la formation. Hormis le contexte, il nous a été présentés les objectifs de la deuxième phase du projet, qui couvre la période 2024 à 2027 et s'articule autour de trois champs thématiques : Développement économique lié à l'ASM, Transparence dans le secteur ASM et Durabilité environnementale de l'exploitation minière dans la Copperbelt. Il est à préciser que c'est dans le cadre du deuxième champ thématique que le BGR a développé un partenariat avec l'ITIE.
- **Mercredi 26 mars 2025** : Présentation et échange sur la structure des données à collecter lors des descentes sur le terrain, la formation sur l'utilisation de l'application KoboCollect, ainsi que l'échange sur le profil des développeurs qui vont travailler sur la mise en place du dashboard de présentation des données de la cartographie.
- **Jeudi 27 mars 2025** : Récapitulatif et échange sur le code de conduite des experts sélectionné pour la descente sur terrain ainsi que les recommandations de l'atelier suivi de la clôture de la formation.
- **Vendredi 28 mars 2025** : Retours sur Lubumbashi
- **Samedi 29 mars 2025** : Fin de mission et retours.



III. DIFFICULTES RENCONTREES

- L'un des véhicules du convoi BGR et de ses partenaires sur la route Lubumbashi-Kolwezi, en raison de son état dégradé (problème de chimie), a exposé les équipes à des risques sécuritaires lors des déplacements.
- La non-disponibilisation des frais de mission aux missionnaires venant de Kinshasa les a mis dans une difficulté à se prendre en charge en termes de restauration le premier jour de mission à Lubumbashi.

IV. SUGGESTION

- Contrôles pré-départ obligatoires pour identifier les véhicules non conformes.
- Partenariat avec des garages certifiés (ex. : CFAO Equipment à Lubumbashi) pour des réparations rapides et fiables.
- Anticipation sur la libéralisation des frais alloués aux missionnaires pour leurs rendre la vie facile (Payer les missionnaires 1 jour avant le départ de mission).

Fait à Kinshasa, le 29 mars 2025

Alvin MAMBELE

Expert Technique Second en Charge de la Collecte
et analyse des données ainsi que la gestion
Informatique à l'ITIIE-RDC

Annexes :

- Ordres de mission (1).

ORDRE DE MISSION N° 010 /COORD/ITIIE-RDC/ST/MMI/2025

La personne dont le nom et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la **Province du Lualaba**.

Il s'agit de :

Nom	Fonction
M. MAMBELE MIAKO Alvin	Expert Technique Second en charge de la collecte et analyse des données au Secrétariat Technique de l'ITIIE-RDC.

Objet de la mission : Participer à l'atelier de formation et de validation de la méthodologie de terrain pour la cartographie du secteur minier artisanal.

Durée de la mission : 6 jours

Date de départ : 23/03/2025

Date de retour : 29/03/2025

Itinéraire : Kinshasa – Lubumbashi – Kolwezi et retour.

Moyen de transport : Avion et Véhicule.

Frais de mission : À charge de **BGR**

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 21 MARS 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO